



## STRATÉGIE DE LA FERME À LA FOURCHETTE MESSAGES CLÉS D'ECVC

La Commission européenne (CE) a publié une communication sur le Green Deal européen (GD), ou Pacte vert le 11 décembre 2019.

Le Pacte vert est un ensemble de mesures ambitieuses permettant à l'Europe de faire la transition vers une économie durable et de devenir le premier continent neutre sur le plan climatique au monde d'ici 2050.

Ces mesures sont accompagnées d'une feuille de route initiale de politiques clés allant de la réduction ambitieuse des émissions à l'investissement dans la recherche et l'innovation de pointe, à la préservation de l'environnement naturel de l'Europe. Ces mesures législatives et non législatives seront publiées tout au long des années 2020 et 2021.

L'une de ces politiques clés est la stratégie « De la ferme à la fourchette » (F2F): «un système alimentaire juste, sain et respectueux de l'environnement».

Il semble que la CE publiera la stratégie F2F fin mars 2020, précédée d'une consultation en ligne.

**ECVC considère la stratégie F2F et le Green deal comme une opportunité unique de promouvoir des systèmes agricoles et alimentaires vraiment plus équitables, plus démocratiques et plus durables, de développer l'agroécologie paysanne et une société plus respectueuse des droits humains.**

ECVC a identifié les messages clés suivants liés au F2F.

### CONSIDÉRATIONS

- Importance du marché et du lien producteur-consommateur ;
- Les petites et moyennes fermes disparaissent à un rythme époustoufflant, en particulier les fermes laitières (60% des disparitions) ;
- Entre 2003 et 2013 (UE-27), nous sommes passés de 15 millions à environ 11 millions d'exploitations dans les comptes. La grande majorité des fermes qui ont disparu étaient des fermes paysannes ;
- En à peine 10 ans, et nous sommes déjà 60 ans dans la PAC, 25% des exploitations ont été perdues, 4 millions d'exploitations, presque une exploitation par minute écoulée ;
- Le phénomène de concentration des terres a augmenté de façon exponentielle, notamment en Europe de l'Est ;

- L'accès à la terre, pour les nouveaux entrants, est à des coûts prohibitifs ;
- La délocalisation de la production est en augmentation, conduisant à un modèle agro-industriel comme la ferme de 20 000 vaches en Espagne ;
- Dans l'UE-27, les grandes exploitations ne génèrent que 5 % de l'emploi agricole total, ce qui montre que les agriculteurs et leurs familles sont déterminants pour la création d'emplois dans les zones rurales ;
- Une grande exploitation laitière n'a besoin que de 1,9 unité de travail pour produire 1 million de kilos de lait. Dans l'agriculture paysanne 3,3 unités de travail sont nécessaires. Comme l'investissement nécessaire par unité de travail est beaucoup plus faible dans le cas de l'agriculture paysanne, c'est-à-dire que plus d'emplois sont créés avec moins d'investissements ;
- Les prix sont souvent inférieurs aux coûts de production et sont fixés par les marchés mondiaux et la PAC est orientée vers l'exportation ;
- Dans la plupart des pays de l'UE, le revenu moyen des agriculteurs, même en tenant compte des aides de la PAC, est d'environ 50 % de celui des autres citoyens ;
- Les ALE ne protègent pas les petits agriculteurs, ni en Europe ni dans les Pays tiers, et sont en contradiction avec les ambitions environnementales de l'UE ;
- Le droit européen de la concurrence ne prend en compte que les paramètres économiques ;
- La position des agriculteurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire mérite encore plus d'attention ;
- Le secteur de l'élevage est soumis à un comportement de « criminalisation » disproportionné par rapport aux avantages que ce secteur apporte à des territoires ruraux dynamiques et durables ;
- L'alimentation des animaux dépend toujours largement des importations de soja OGM en provenance des pays d'Amérique du Sud ;
- La CE propose la numérisation de l'agriculture comme un moyen de résoudre de nombreux problèmes, du changement climatique au renouvellement des générations, et souhaite encourager les nouvelles technologies innovantes pour améliorer la durabilité et du système alimentaire, tout en garantissant sa sécurité ... mais on peine à voir des résultats concrets quant à la durabilité ;
- Les appareils technologiques de l'agriculture numérique utilisent des minéraux qui ne sont pas des ressources illimitées et qui nécessitent beaucoup d'énergie, toujours principalement à base de combustibles fossiles ;
- Le modèle agro-industriel est très dépendant des combustibles fossiles car il dépend fortement de l'importation de facteurs de production, d'engrais, de pesticides, mais aussi de rations pour l'alimentation animale, entre autres, qui nécessitent une énorme consommation d'énergie pour leur production. Par exemple, un système d'alimentation du bétail au pâturage consomme 50% d'énergie fossile de moins qu'un système d'alimentation intensive et les prairies sont d'importants « pièges à CO2 » ;
- D'autre part l'agriculture industrielle, soutenue par une consommation délocalisée, implique une énorme consommation d'énergie, notamment pour le transport, la réfrigération, l'emballage, la transformation des aliments, entre autres, jusqu'à ce que les aliments atteignent le consommateur final. Cette délocalisation des cultures à fort besoin de main d'œuvre implique aussi l'emploi de conservateurs cancérigènes ou mutagènes, comme dans les saumures de produits végétaux frais : cornichons, haricots etc. dans les produits importés ;

- Cette industrialisation à outrance du secteur agricole comme du secteur de la transformation et de la distribution alimentaire, fait que la mauvaise alimentation est devenue en Europe une des premières causes de mortalité.

## **MESSAGES CLES d'ECVC POUR F2F ET PAC**

**Pour être crédible, le contenu de la stratégie F2F devra être réellement ambitieux, la PAC réformée et les Plans stratégiques nationaux devront s'y conformer.**

**Pour mettre en œuvre la souveraineté et la sécurité alimentaire des populations européennes au plus près des territoires, ECVC note l'importance de la relation entre consommateurs et producteurs, et propose de se concentrer sur l'organisation du Marché, autour de produits sains et de bonne qualité. Les agriculteurs doivent avoir un revenu décent et stable, pour s'engager dans une évolution agroécologique.**

### **1) DES EXPLOITATIONS AGRICOLES PLUS LOCALES ET PLUS RESILIENTES**

- Promouvoir les petites et moyennes exploitations agricoles et les modèles agricoles paysans, principalement basés sur des pratiques agroécologiques, comme seul moyen de maintenir des territoires ruraux dynamiques et de lutter contre le changement climatique et la perte de biodiversité. Soutenir la diversité dans la ferme, comme la ferme avec des animaux à la fois pour la viande et le lait ;
- Promouvoir l'élevage à l'herbe et la viande de qualité dans toutes les régions pour maintenir le bétail dans les zones rurales car le bétail garde les gens à la campagne ;
- Promouvoir l'autonomie dans l'exploitation afin que les agriculteurs puissent produire eux-mêmes des aliments pour animaux et cesser d'importer du soja des pays d'Amérique du Sud. Cette autonomie en protéines végétales bénéficie des fumures organiques mais aussi d'un système de rotation qui permet de se passer de pesticides et d'être plus résilient face au stress hydrique. Ceci est aussi vrai pour les cultures de végétaux à usage humain, comme les légumes, légumineuses et céréales cultivées en polyculture élevage ;
- Baser l'amélioration du bien-être animal sur la reconnaissance du lien animal-éleveurs-environnement, et développer des systèmes d'élevage respectueux des animaux et des personnes tout au long de la chaîne ;
- Soutenir un plan de sortie des pesticides dans l'agriculture d'ici 2030 avec des objectifs clairs et ambitieux de réduction et la suppression au plus vite des pesticides les plus dangereux (perturbateurs endocriniens.). Il s'agit de cesser de considérer l'utilisation de molécules chimiques comme la norme dans les itinéraires techniques mais comme l'exception ;
- Interdire les méga exploitations ;
- Un soutien est nécessaire pour la reconversion des exploitations intensives, la priorité étant donnée à la production excédentaire au regard de la consommation intérieure, en modifiant les méthodes de production/extension, afin de réduire les quantités produites tout en assurant la durabilité de l'activité agricole et la qualité des aliments ;
- Fixer et financer un niveau ambitieux de conversion à l'agriculture biologique en Europe d'ici 2030 ;
- Les nouvelles techniques génomiques ne sont pas les solutions pour faire face aux défis auxquels les territoires ruraux sont confrontés de nos jours et doivent être pris en compte dans la réglementation OGM ;

- Les investissements des fonds financiers dans le secteur agro-forestier devraient être limités et ne pas pouvoir bénéficier d'une aide publique ;
- Les plans stratégiques nationaux de la PAC devront refléter les objectifs d'une exploitation plus locale et plus résiliente et subventionner les petites et moyennes exploitations agricoles et le modèle agricole paysan, comme le seul moyen de maintenir des territoires ruraux dynamiques.

## **2) DES CHAÎNES ALIMENTAIRES PLUS COURTES, POUR DES ALIMENTS PLUS FRAIS ET PLUS SAINS ET UNE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ACCRUE**

### **2.1 Faciliter les circuits courts**

- La PAC et d'autres politiques devraient faciliter les marchés agricoles locaux par différents moyens :
  - Mettre en place des règles d'hygiène et standard adaptées pour la transformation des produits à la ferme ;
  - Financer de projets locaux et collectifs d'équipements nécessaires au traitement local (abattoir adapté aux petites exploitations comme abattoir mobile, légumerie, cuisine publique et des infrastructures aux marchés locaux comme halles publiques ou magasins fermiers...);
  - Les marchés publics devraient consacrer 30 % au moins de l'achat public aux produits des agriculteurs locaux ;
  - Réformer et relocaliser l'aide alimentaire afin que les produits de qualité soient accessibles à l'ensemble de la population européenne.

### **2.2 Des circuits longs plus équitables**

- Il doit y avoir un retour à la préférence communautaire ;
- Mettre la priorité à la production destinée au marché local, et non pas à l'exportation de produits à faible valeur ajoutée ;
- Modifier les règles de concurrence de l'UE afin qu'elles puissent prendre en compte les considérations sociales et environnementales et soient adaptées pour favoriser l'approvisionnement local et les circuits courts ;
- Mettre en place un système de contrôle des prix et des marges ;
- Améliorer la position des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire en interdisant par exemple la vente à perte au niveau de l'exploitation ;
- Réglementer le marché afin que les prix puissent être fixés et réglementés sur le marché intérieur de l'UE et non sur le marché mondial ;
- Mettre fin aux accords de libre-échange car ils fragilisent le secteur agricole au nom de l'économie dite compétitive et sont en contradiction avec les objectifs de GD de faire de l'Europe un continent neutre en carbone d'ici 2050 ;
- Insérer la conditionnalité sociale et le respect des droits de l'homme, y compris la Déclaration sur les droits des paysans (adoptée en 2018) dans tous les ALE, et dans la PAC.

### 3) DONNER UN AVENIR AUX JEUNES

- De nombreux jeunes souhaitent s'engager dans l'agriculture, en tant que profession qui a du sens pour nourrir les gens et protéger la nature, en utilisant l'agroécologie paysanne. Ils ont besoin d'accéder à la terre, non pas pour la posséder, mais pour avoir un accès sécurisé aux moyens de production ; il est nécessaire que l'UE prépare une directive foncière, pour faciliter l'accès des jeunes, protéger le sol et empêcher l'artificialisation des terres ;
- Plus de soutien aux jeunes agriculteurs innovants. On observe une profusion d'initiatives autour de « l'agriculture biologique (agroforesterie, permaculture, micro-fermes...) » à qui il faut donner une chance en période de grande incertitude en augmentant le financement du deuxième pilier et en donnant un soutien mensuel pour les 3 premières années de règlement, ou un soutien à l'actif en début de carrière, au lieu de l'aide à l'hectare ;
- Installer ces jeunes dans de bonnes conditions nécessite de pouvoir mutualiser les outils de production, afin de créer des petites coopératives locales de production et transformation.

### 4) DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES PLUS DÉMOCRATIQUES

- Généraliser les conseils locaux de l'alimentation avec une large participation d'organisations locales et de la population locale et mettre en place un Conseil européen de politique alimentaire durable ;
- La numérisation doit être organisée de manière raisonnable et démocratique pour éviter la surconsommation d'énergie et de métaux précieux et la perte du contrôle démocratique sur des technologies très sophistiquées ;
- Il faut corriger le problème d'absence de cadres de contrôle et de réglementation pour protéger les données et informations générées par les agriculteurs et appropriées par peu d'industries. En particulier, la numérisation des informations spécifiques aux ressources génétiques devrait être considérée comme des ressources génétiques et traitée comme telle conformément aux normes de la CDB et du TIRPAA.

On peut remarquer en guise de conclusion que sans une refonte totale de la PAC, avec des aides qui seraient plus liées aux actifs qu'aux hectares et une remise en cause des Accords de Libre Echanges, les résultats de la F2F resteront très limités.

**18 février 2020**